

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
de la séance du Conseil municipal
du 15 décembre 2021**

(Exécution de l'article 2121-25 du code Général des Collectivités Territoriales)

Le 15 décembre 2021 à 19 heures, le Conseil Municipal de Challes-les-Eaux, dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Josette REMY, Maire.

Vingt-sept conseillers sont en exercice.

Etaient présents : 26 personnes

ALEXANDRE Evelyne, ARSAC Thierry, BERLAND Mary, BILLARD Bernard, CICERO Gilles, COLIN Yvette, DELACHAT Françoise, DONZEL Julien, ESTEVE Patrick, FRANCONY Christophe, GAYET Gérard, GOUILLON Marie-Christine, GRUNENWALD Stéphanie, HALLAY James, JACQUIER Jean-Yves, LOPEZ Marie-Christine, MARLIER Marie, MOREAU Vincent, PALHEC PETIT Colette, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, RICHARD Marc, VERTHUY Jean-Michel, VEUILLET Robert et REMY Josette

Absente représentée : 1

Conformément à l'article L 2120-20 du CGCT a donné pouvoir de voter en son nom :

THIVOLET Cécile donne pouvoir à GUERLINCE Caroline

Vote du huit clos à l'unanimité

Monsieur Julien DONZEL est désigné comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte rendu de la séance du 27 octobre 2021.

Finances

DCM2021 146 Délibération modificative de crédits n°12 budget de la commune

A l'unanimité, approuve la délibération modificative de crédits n°12 de la Commune ci-dessus.

DCM2021 147 Délibération modificative de crédits n°13, budget de la commune

A l'unanimité, approuve la délibération modificative de crédit n°13 sur le budget de la commune.

DCM2021 148 Délibération modificative de crédits n°4, budget DSP camping

A l'unanimité, approuve la délibération modificative de crédits N° 4 du budget DSP du camping.

DCM2021 149 Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022

A l'unanimité,

- Approuve le passage à la M57 au 1^{er} janvier 2022 sans souscrire à la simplification comptable avec l'expérimentation du compte financier unique.
- Autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DCM2021 150 Ouverture anticipée de crédits d'investissement - Année 2022

A l'unanimité, autorise Mme le Maire à engager, à liquider et à mandater les dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2022 dans la limite de 25% des crédits ouverts en 2021 pour le budget général tels que précisés.

Personnel

DCM2021 151 Organisation du temps de travail au sein de la commune de Challes Les Eaux

A l'unanimité, adopte la proposition de Madame le maire.

DCM2021 152 Prise en charge des frais de déplacement des agents de la commune à l'occasion de déplacements professionnels

A l'unanimité, ADOPTE les modalités de remboursement des frais de déplacement proposées;

PRECISE que ces dispositions prendront effet à compter du 1^{er} janvier 2022

- que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice et aux budgets suivants.

DCM2021 153 Augmentation du temps de travail d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet

A l'unanimité, approuve l'augmentation du temps de travail d'un poste d'adjoint d'animation de 24 heures 45 hebdomadaires à 30 heures hebdomadaires.

Intercommunalité

DCM2021 154 : Autorisation de signature de la convention de groupement de commande pour une plateforme numérique entre Grand Chambéry et la commune de Challes-les-Eaux

A l'unanimité,

- Article 1 : approuve l'adhésion de la commune au groupement de commande entre Grand Chambéry et les communes adhérentes à la convention
- Article 2 : autorise le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes

Personnel

DCM2021 155 Rémunération des agents recenseurs – Recensement population 2022

A l'unanimité, approuve le barème de rémunération des agents recenseurs.

Foncier

DCM2021 156 Echange foncier rue Victor Hugo

A l'unanimité,

- approuve l'échange de parcelles avec Cristal Habitat à l'euro symbolique qui compte tenu de la modicité de la somme ne sera pas versé,
- autorise Madame le maire à signer toute pièce afférente au dossier

DCM2021 157 Cession de foncier avenue du Parc

A l'unanimité,

- approuve la cession de foncier de 155 m² sis avenue du Parc au prix estimé par France Domaine, à l'OPAC de la Savoie qui s'engage à prendre en charge les travaux nécessaires à la jonction entre le projet et le domaine public
- autorise Madame le maire à signer toute pièce afférente au dossier

Développement durable cadre de vie

DCM2021 158 Demande de subvention appel à projet randonnées 2022

A l'unanimité,

- Autorise Mme le maire à déposer un dossier de demande de subventions au titre de l'appel à projet randonnées 2022 à hauteur de 36,90%
- Sollicite auprès du conseil départemental la subvention la plus élevée possible
- Approuve le coût prévisionnel de 232 800 € HT,

Culture

DCM2021 159 Convention d'accueil en résidence d'artiste

A l'unanimité,

- Approuve la convention d'accueil en résidence entre la commune de Challes les Eaux et la compagnie bénéficiaire,
- Autorise Monsieur Julien DONZEL à la signer.

Information au Conseil

DCM2021 160 : Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales

Le Conseil municipal prend acte de ces décisions.

Demande de subvention

DCM2021 161 Travaux de rénovation thermique et acoustique de la salle polyvalente de l'espace Bellevarde

A l'unanimité,

- Approuve le projet de rénovation thermique et acoustique de la salle polyvalente
- Approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 248 840 € HT
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune
- S'engage à réaliser les travaux dans les trois ans à compter de la notification de la participation du SDES
- S'engage à rétrocéder au SDES des CEE
- Demande une participation du SDES de 35% car les économies d'énergie envisagées seraient de 35% avec un maximum de subvention de 80 000 €

Energie

DCM2021 162 Audit énergétique des bâtiments communaux

Avenant n°1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage valant convention financière

A l'unanimité,

- Valide l'avenant à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage au SDES valant convention financière pour la réalisation d'un audit énergétique sur le bâtiment de la mairie
- Autorise Madame le Maire à signer ledit avenant autorisant le SDES à solliciter et percevoir pour le compte de la commune, les aides financières proposées par Grand Chambéry dans le cadre du/ de son fond de soutien pour les études de rénovation énergétique et de production d'énergie renouvelable de ce dernier ;

Madame le Maire,
Josette REMY

